



**SYNDICAT GÉNÉRAL CGT des PERSONNELS de la VILLE de LYON  
et ORGANISMES RATTACHÉS**

Bourse du Travail – salle 26 – Place Guichard – 69422 LYON cedex 03  
Et 10 rue Joseph Serlin – 69001 LYON  
Tél : 04-72-10-39-46

Lyon, le 30 janvier 2020

**Monsieur Gérard COLLOMB**  
**Maire de Lyon et**  
**Président du CCAS**  
1 place de la Comédie  
69001 – LYON

**Objet : préavis de grève pour les agents placiers du service de la DECA**

Monsieur le Maire,

Les agents de ce service travaillent dans des conditions particulières : Amplitude de travail difficile (jours fériés, weekend .....), manque de matériel et de personnel.

Les agents ont alerté leur direction sur leurs conditions de travail et leur demande est restée lettre morte. Ces agents se sont rapprochés de la CGT pour faire entendre leurs revendications. Nous n'avons pas obtenu plus de réponse.

Afin d'être enfin entendus les agents placiers de la DECA avec la CGT revendiquent :

- De meilleures conditions de travail.
- Le passage des postes de placiers en filière technique.
- Une rémunération en accord avec les contraintes du poste (amplitude horaire...).
- Des contrôles faits avec l'agent et non contre l'agent afin d'améliorer le fonctionnement du service.
- Que les postes libres soient tous pourvus.

Pour ces raisons, la CGT dépose un préavis de grève de 1h à 24h pour les journées 8, 9, 15 et 16 février pour les agents placiers de la DECA.

Ce courrier tient lieu de préavis de grève.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour la CGT  
DOUILLET Sébastien